



Modification(s) journalière(s) exceptionnelle(s)

Date :

Nom, prénom en classe de

- N'ira pas à la cantine alors qu'il est inscrit
 Ira à la cantine alors qu'il n'est pas inscrit

Signature

- N'ira pas à la garderie du soir/ à l'étude surveillée alors qu'il est inscrit
 Ira à la garderie du soir/ à l'étude alors qu'il n'est pas inscrit
Elémentaire uniquement : Sortira seul

Attention ce document doit être remis le matin du jour du changement au personnel municipal de l'école, sans cela votre enfant restera OU PAS à la cantine et/ou dans le mode de garde périscolaire comme vous l'avez préalablement inscrit (pas de sortie possible avant l'heure prévue)

Les prestations annulées le jour même ne sont pas remboursables, les prestations en sus sont facturées au tarif exceptionnel de 5,25 euros pour la cantine et 5 euros pour l'étude ou la garderie du soir.



Modification(s) journalière(s) exceptionnelle(s)

Date :

Nom, prénom en classe de

- N'ira pas à la cantine alors qu'il est inscrit
 Ira à la cantine alors qu'il n'est pas inscrit

Signature

- N'ira pas à la garderie du soir/ à l'étude surveillée alors qu'il est inscrit
 Ira à la garderie du soir/ à l'étude alors qu'il n'est pas inscrit
Elémentaire uniquement : Sortira seul

Attention ce document doit être remis le matin du jour du changement au personnel municipal de l'école, sans cela votre enfant restera OU PAS à la cantine et/ou dans le mode de garde périscolaire comme vous l'avez préalablement inscrit (pas de sortie possible avant l'heure prévue)

Les prestations annulées le jour même ne sont pas remboursables, les prestations en sus sont facturées au tarif exceptionnel de 5,25 euros pour la cantine et 5 euros pour l'étude ou la garderie du soir.



Modification(s) journalière(s) exceptionnelle(s)

Date :

Nom, prénom en classe de

- N'ira pas à la cantine alors qu'il est inscrit
 Ira à la cantine alors qu'il n'est pas inscrit

Signature

- N'ira pas à la garderie du soir/ à l'étude surveillée alors qu'il est inscrit
 Ira à la garderie du soir/ à l'étude alors qu'il n'est pas inscrit
Elémentaire uniquement : Sortira seul

Attention ce document doit être remis le matin du jour du changement au personnel municipal de l'école, sans cela votre enfant restera OU PAS à la cantine et/ou dans le mode de garde périscolaire comme vous l'avez préalablement inscrit (pas de sortie possible avant l'heure prévue)